



RCCM : RC/DLN /2023/B/812

NUI : M032316028055D

APPEL A CANDIDATURE POUR LES POSTES DE PRESIDENTS DES COMMISSIONS AU SEIN DE LA FCGA

La Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA) dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de développement des activités au sein de l'organisation, lance un appel à candidature pour les postes de Présidents des Commissions ci-après :

- Commission de la veille fiscale et des études comptables
- Commission de l'entrepreneuriat et de la formalisation
- Commission des affaires juridiques
- Commission d'études et des projets

1. ETENDUE DES MISSIONS PAR COMMISSION

a) Commission de la veille fiscale et des études Comptables

- Identification des problèmes rencontrés dans le cadre de suivi des adhérents sur le terrain au plan fiscal et comptable
- Assurance de la bonne collaboration entre les CGA et les services de l'administration fiscale
- Renforcement de capacité des promoteurs CGA
- Proposition des réformes fiscales avantageuses pour les adhérents CGA et CGA

b) Commission de l'entrepreneuriat et de la formalisation

- Identification des secteurs sous organisés
- Proposition des stratégies de formalisations des PME et TPE
- Identification des structures pouvant accompagner la migration
- Développement des partenariats avec toutes les structures en charge de la promotion de l'entrepreneuriat
- Proposition des avantages pouvant attirer les entrepreneurs dans les CGA

Siege social : Yaoundé , Elig Essono lieu-dit immeuble Tchankeu, **TEL** : +237 699785335 /222227328

Email : fcgacameroun@gmail.com

c) Commission des affaires juridiques

- Rédaction des documents juridiques
- Etudes des conformités
- Gestion des contentieux
- Rédaction des conventions et contrats
- Gestion des conflits inter-CGA des adhérents

d) Commission d'études et des projets

- Maturation des projets
- Gestion et suivi des projets
- Organisation des projets
- Statistiques

2. Conditions :

- Etre promoteur CGA ou cadre et pour le second cas le dossier est accompagné du mandat express du promoteur CGA habilitant son collaborateur à représenter la structure pour un poste de responsabilité au sein de la faitière.
- Adresser une lettre de motivation au président
- Le CGA doit avoir payé ses droits d'adhésions
- Justifier des compétences requises pour le poste. A cet effet, le dossier sera accompagné d'un CV.

3. Délai de dépôt de candidature :

Les candidatures doivent être déposées contre accusé réception par tout moyen définie par ce dernier au plus tard le 25 octobre 2024 auprès du Secrétaire Général Adjoint M. MACAIRE NAMA Contact : 693 74 90 92

Fait à Yaoundé le